

POURQUOI ME SYNDIQUER ? POUR ÊTRE

DÉFENDU-E ET SOUTENU-E

En cas de problème, le SNEP-FSU répond rapidement et apporte l'aide et le soutien appropriés.

INFORMÉ-E

Le SNEP-FSU informe et suit les dossiers personnels.

Le SNEP-FSU diffuse une revue syndicale et pédagogique (Contre-pied).

REPRÉSENTÉ-E

Le SNEP-FSU recueille plus de 80% des voix aux élections professionnelles.

C'est le représentant des professeurs d'EPS dans toutes les instances et les commissions.

FORMÉ-E

Le SNEP-FSU organise de nombreux stages pour agir dans son établissement et être plus efficace dans sa pratique professionnelle.

**Adhérer au SNEP-FSU :
Ensemble pour agir, ne
pas subir...**



DES FACILITÉS D'ADHÉSION

- **66% déductible de ses impôts** ou en crédit d'impôt si non imposable.
- **Paiement en plusieurs fois** (5x maxi)
- **Paiement par prélèvement automatique** à la date souhaitée.
- **Reconduction automatique** tous les ans si vous le souhaitez.

OÙ ENVOYER MA COTISATION ?

Léa EL BATTARI

Trésorière Départementale du 95

43 rue Marx Dormoy
75018 PARIS

mail : snep95@gmail.com

SNEP **F.S.U.**
Val d'Oise

FICHE SYNDICALISATION

2022/2023



**Fiers d'être LIBRES,
Forts d'être ENSEMBLE**



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Léa EL BATTARI 43 rue Marx Dormoy 75018 PARIS

Identité	Date de naissance ____/____/____		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>		Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement					
	Nom					Code établissement					
	Nom de naissance					Nom					
	Prénom					Adresse complète					
	Adresse complète					Echelon (ou groupe pour les retraités)					
	Mail					Situation administrative (entourez ci-dessous)					
	Téléphone fixe					TZR		Poste fixe		Temps partiel : %	
	Téléphone portable					Prof Sport stagiaire		Prof EPS stagiaire		Agrégré stagiaire	
				Disponibilité		Congés (parental...)					

Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale					Date et signature

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2022-2023

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle					Catégorie/échelon										
						1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS					100 €	126 €	146 €	155 €	163 €	168 €	178 €	190 €	202 €	216 €	231 €
	Prof EPS classe normale biadmissible							152 €	159 €	168 €	180 €	189 €	202 €	217 €	232 €	241 €
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport Hors Classe - PCEA Hors Cla					202 €	212 €	227 €	245 €	260 €	274 €	282 €				
	Prof EPS Classe Ex.- Prof Sport Classe Ex. - PCEA Classe Ex.					238 €	252 €	266 €	285 €	305 €	317 €	334 €				
	CE						120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
	CE Hors Classe							178 €	188 €	213 €	229 €					
	CE Classe Ex.					213 €	231 €	245 €	260 €	274 €	282 €					
	Catégorie / échelon					1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
	Agrégré - CTPS					110 €	169 €	172 €	186 €	197 €	211 €	226 €	242 €	259 €	274 €	285 €
	Agrégré Hors Classe - CTPS Hors Classe					259 €	274 €	285 €	305 €	317 €	334 €					
	Catégorie / échelon					1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3	8	9	10	11
	Agrégré Classe Ex.- CTPS Classe Ex.					285 €	305 €	317 €	334 €	334 €	347 €	366 €				
	MA et CDI : Montant du traitement mensuel brut.					Inférieur à 1001 € → Groupe 1	59 €	Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 4			103 €	Entre 1 801 € et 2 000 € → Groupe 6			132 €	
Entre 1 001 € et 1 200 € → groupe 2						73 €	Entre 1 601 € et 1 800 € → Groupe 5			117 €	Supérieur à 2 000 € → Groupe 7			146 €		
Entre 1 201 € et 1 400 € → groupe 3						88 €										
Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe					100 €		Contractuel (CDD) temps plein à l'année			44 €		Abonnement Bulletin				
Agrégré stagiaire nouvel enseignant					110 €		Etudiant contractuel alternant et autre CDD			20 €						
Congé parental - disponibilité					46 €		Congé de formation			102 €						
Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine.					Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.							20 €				
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source.					Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4		94 €		Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8			148 €				
					Inférieur à 1151 € → Groupe 1		51 €		Entre 1 801 € et 2 050 € -4 groupe 5			103 €		Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9		160 €
					Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2		68 €		Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6			117 €		Supérieur à 2 900 € →groupe 10		168 €
					Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3		83 €		Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7			134 €				

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ En ligne sur le site <https://lesite.snepfusu.fr/>

2/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements

Indiquez le 1er mois de prélèvement

	<p>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.</p> <p>Une demande de remboursement doit être présentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. <p>Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</p>
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____ Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/>	<p>MERCI DE JOINDRE UN RIB</p>
NE RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>	<p>Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : _____ Le : _____ Signature : _____</p>

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation. Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les frais

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.